

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 1^{er} février 2017**

Communication n° 02/02.2017

Objet: aménagement d'une nouvelle caserne de pompiers à l'arsenal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à l'envoi du décompte définitif des travaux en novembre dernier, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie (ECA) a confirmé le versement d'une subvention pour la construction d'une nouvelle caserne au chemin de la Vergognausaz 45.

Par son courrier du 1^{er} décembre dernier, l'ECA nous a annoncé que sa subvention s'élèverait à Fr. 532'585.–.

Ce montant nous a été versé le 13 décembre dernier. Il correspond à un peu moins de 50% du coût des travaux relatifs au service du feu (Fr. 1'181'150.–). Cette subvention sera portée en déduction du coût des travaux pour le calcul du montant du loyer.

La Municipalité

Saint-Prex, le 1^{er} février 2017/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, municipal, au 079 740 40 75 ou à M. Roger Burri, municipal, au 079 213 65 60